

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY**

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de Cantley tenue le 5 décembre 2006,  
à 19 h à l'édifice municipal.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Présidée par le maire, Stephen C. Harris

**Sont présents :**

Michel Pélessier, conseiller, District des Monts (District 1)  
Aimé Sabourin, conseiller, District des Prés (District 2)  
Suzanne Pilon, conseillère, District de la Rive (District 3)  
Vincent Veilleux, conseiller, District du Parc (District 4)  
Marc Saumier, conseiller, District des Érables (District 5)  
René Morin, conseiller, District des Lacs (District 6)

**Est aussi présente:**

Paula P. Pagé, Secrétaire-trésorière et directrice générale

La séance débute à 19 h 12.

Plus ou moins vingt-cinq (25) personnes présentes dans la salle.

**ORDRE DU JOUR  
SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
5 DÉCEMBRE 2006**

1. Ouverture de la séance
2. Période de questions – Budget
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation et adoption du budget 2007
5. Adoption des taux d'imposition pour l'année 2007
6. Publication – Budget 2007
7. Ajournement de l'assemblée

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Selon l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette session, portent exclusivement sur le budget et le programme triennal.

3. **2006-MC-R559 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST

Proposé par le conseiller Michel Pélessier

Appuyé par la conseillère Suzanne Pilon

ET EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la session ordinaire du conseil du 5 décembre 2006 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

**Discours du maire sur le budget 2007.**

4. **2006-MC-R560 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2007**

IL EST

Proposé par le conseiller Vincent Veilleux

Appuyé par la conseillère Suzanne Pilon

ET EST RÉSOLU QUE ce conseil adopte les prévisions budgétaires suivantes pour l'année 2007 et le plan triennal d'immobilisations tel que déposé:

**REVENUS ET DÉPENSES**

Revenus

Taxes	6 373 790 \$
Païement tenant lieu de taxes	92 385 \$
Autre revenus de sources locales	701 615 \$
Transferts	306 960 \$

**Total des revenus 7 474 750 \$**

Dépenses

Administration générale	1 172 665 \$
Sécurité publique	1 697 225 \$
Transport	1 715 900 \$
Hygiène du milieu	814 490 \$
Aménagement, urbanisme et développement	614 800 \$
Loisirs et culture	540 670 \$
Service de la dette (capital et intérêts)	754 070 \$
Activités d'investissement	164 930 \$

**Total des dépenses 7 474 750 \$**

Adoptée à l'unanimité

5. **2006-MC-R561 ADOPTION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2007**

ATTENDU QUE ce conseil peut maintenant, suivant l'adoption du règlement 247-03, procéder annuellement à l'adoption des taux d'imposition par simple résolution:

IL EST

Proposé par le conseiller Aimé Sabourin

Appuyé par la conseillère Suzanne Pilon

ET EST RÉSOLU QUE ce conseil adopte les taux d'imposition suivants pour l'année 2007, à savoir:

**Taux foncier – catégorie résiduelle**

Taxe foncière générale **0,8938 du 100\$ d'évaluation**

**Autres taxes unitaires**

Les autres taxes unitaires suivantes seront facturées selon les modalités prévues à leur règlement respectif:

Matières résiduelles résidentielles (266-04)  
Matières résiduelles commerciales (266-04)  
Taxe générale règlement d'emprunt secteur Lafortune (214-02)  
Taxe générale règlement d'emprunt Romanuk (96-95)  
Taxe générale règlement d'emprunt École communautaire (264-04)  
Taxe de secteur règlement d'emprunt secteur Lafortune (214-02)  
Taxe de secteur règlement d'emprunt Romanuk (96-95)  
Taxe de secteur règlement d'emprunt Paiement/St-Amour (157-99)  
Taxe de secteur règlement d'emprunt Portneuf, Montmagny et Mont-Laurier (232-03)  
Taxe de secteur règlement d'emprunt Ste-Élisabeth (265-04)  
Taxe de secteur règlement d'emprunt Pink et autres (279-05)  
Taxe de service 250 \$ - Secteur Lafortune (226-03)

**Taux foncier – catégorie des immeubles non-résidentiels**

Un montant de 1,397 du 100 \$ d'évaluation.

**Taux d'intérêt**

Le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et toutes créances dues à la Municipalité est fixé à 12 % pour cent l'an.

**Frais d'administration pour ordre de paiement sans provision**

Une somme de 25 \$ sera réclamée aux contribuables ayant émis des ordres de paiement sans provision.

Adoptée à l'unanimité

**6. 2006-MC-R562 PUBLICATION - BUDGET 2007**

IL EST

Proposé par la conseillère Suzanne Pilon

Appuyé par le conseiller Aimé Sabourin

ET EST RÉSOLU QUE le document explicatif sur le budget 2007 et le plan triennal d'immobilisations tels que présentés par le maire soient publiés dans l'Écho de Cantley.

Adoptée à l'unanimité

**7. 2006-MC-R563 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST

Proposé par le conseiller Vincent Veilleux

Appuyé par le conseiller Marc Saumier

ET EST RÉSOLU QUE la session ordinaire du conseil municipal du 5 décembre 2006 soit ajournée au 5 décembre à 20 h15.

Adoptée à l'unanimité

---

Stephen C. Harris  
Maire

---

Paula P. Pagé, m.a.p.  
Secrétaire-trésorière et  
directrice générale

